SST Initial

Public Toute personne souhaitant devenir SST
Pré-requis Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de sauveteur secouriste du travail.
Durée 14 heures (2 jours)
Objectifs Le sauveteur secouriste du travail est capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées
Le SST intervient sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident ou d'un malaise
Le SST contribue à la mise en œuvre d'actions de prévention dans la limite de son champ de compétences et de son autonomie
Formalisation à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation et certification
la validité de ce certificat est fixé à deux ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « MAC » tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite des épreuves certificatives

Modalités d'évaluation

- Une évaluation diagnostic est réalisée en début de formation pour identifier les acquis des participants et cibler les points à retravailler.
- Une évaluation certificative est mise en place lors de la formation Maintien et Actualisation des Compétences du SST. Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « grille de certification des compétences du SST ».
- A l'issue de cette évaluation certificative, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.
- Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendus du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Nous vous rappelons que, dans l'objectif de conserver et réactualiser les savoir-faire acquis lors de la formation SST, la formation SST Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire.

Suivi et validation

- Feuille de présence par demi-journee de formation
- Attestation de formation validant les acquis par domaine de competence
- Enregistrement de la session et des participants dans l'outil FORPREV de l'INRS

DC1
Intervenir face à une situation d'accident du travail

1 Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- 1.1 Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- 1.2 Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2 Protéger de façon adaptée
- 2.1 Mettre en oeuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- 2.2 Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- 2.3 Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3 Examiner la victime
- 3.1 Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- 3.2 Reconnaître les autres signes affectant la victime
- 3.3 Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4 Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- 4.1 Définir les différents éléments du message d'alerte
- 4.2 Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 4.3 Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

5 Secourir la victime de manière appropriée
- 5.1 Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- 5.2 Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- 5.3 Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

DC2
Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6 Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 6.1 S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- 6.2 Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

7 Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- 7.1 Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- 7.2 Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

8 Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- 8.1 Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- 8.2 Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- 8.3 Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Lieu de la formation : Dans vos locaux ou 146 rue Paradis, 13006 Marseille ou Vitrolles
Nombre de stagiaires (si en session) : De 1 à 10 stagiaires **Moyens pédagogiques :** 1 salle de formation + 1 vidéoprojecteur + espace dédié pour effectuer la pratique **Modalités pédagogiques :** Alterne temps de présentation, d'échanges en groupe avec l'intervenant et réflexion personnelle